

UE-Soudan. Exprimer une fois de plus son inquiétude ne suffira pas
Index AI : (AFR 54/015/2007)
ÉFAI

(Bruxelles, le 23 avril) Il est grand temps, selon Amnesty International, que les ministres des Affaires étrangères envisagent sérieusement l'application de sanctions ciblées contre les autorités soudanaises responsables de la mort de milliers de personnes et qui n'ont à ce jour répondu favorablement à aucune des solutions qui leur ont été soumises.

Des allégations récentes de violations de l'embargo sur les armes dont le Soudan fait actuellement l'objet, en déguisant des appareils en avions des Nations unies pour transporter secrètement des armes, font une fois de plus craindre que le gouvernement soudanais ne soit en train d'essayer de faire capoter les initiatives de la communauté internationale pour mettre fin à la crise.

Le fait que Khartoum ait autorisé le déploiement de 3 000 Casques bleus est positif mais n'offre en définitive qu'une faible perspective d'amélioration de la situation, compte tenu de l'ampleur de la crise.

Si l'Union européenne a fait fréquemment état de son inquiétude, il lui reste à prendre des mesures susceptibles d'aider véritablement à mettre fin à la grave crise persistante au Darfour, qui a déjà coûté la vie à plus de 200 000 personnes depuis le début du conflit en 2003 et qui gagne maintenant les pays voisins.

« Si le Conseil se contente une fois de plus de faire état de sa préoccupation, il fera lui-même douter de sa raison d'être », a déclaré Dick Oosting, directeur du Bureau européen d'Amnesty International.

« Combien de victimes faut-il encore pour que l'Union européenne se décide à agir ? » a-t-il ajouté.

Dans une lettre à la présidence actuelle de l'UE, Amnesty International a rappelé au gouvernement allemand l'appel que l'organisation avait lancé avec d'autres ONG pour faire en sorte que des progrès concrets soient réalisés en ce qui concernait la situation au Soudan.

En l'absence d'améliorations, Amnesty International demande à ce Conseil « Affaires générales et relations extérieures » (GAERC) de convenir d'un programme de sanctions spécifiques et ciblées à l'encontre du gouvernement du Soudan, qui puisse être appliqué immédiatement et dans sa totalité.

Les personnes souhaitant commenter cette information, obtenir des détails ou prendre rendez-vous pour un entretien doivent s'adresser au :

Bureau européen d'Amnesty International à Bruxelles

Tél. : +32-2-5482773

Fax : +32-2-5025686

Courriel : AmnestyIntl@aieu.be

Site web : <http://www.amnesty-eu.org>